



A Paris, le mardi 27 janvier 2015

Objet : Message urgent aux députés européens membres de la commission ENVI sur le dossier agrocarburants/CASI

Madame la députée,

Nous sommes plusieurs associations françaises de solidarité internationale, syndicale et de protection de l'environnement à vous écrire aujourd'hui au sujet de l'actuelle révision de la politique européenne en matière d'agrocarburants (directives RED (Renewable Energy Directive) et FQD (Fuel Quality Directive)).

En votre qualité de membre de la Commission environnement du Parlement Européen, vous allez bientôt prendre une décision déterminante à même de limiter **les impacts négatifs des agrocarburants d'origine agricole** (destruction de la biodiversité, déforestation, émissions accrues de gaz à effet de serre, accaparement des terres et pression sur les prix des produits alimentaires). L'examen de la proposition de la Commission européenne a donné lieu à des positions divergentes du Parlement et du Conseil.

Lors de la première lecture, le Parlement européen a fortement insisté sur l'impact négatif de la compétition entre les agrocarburants et les cultures alimentaires, qui conduit à une augmentation des prix. De plus, il a demandé la prise en compte des émissions indirectes de gaz à effet de serre dues au changement d'affectation des sols indirects (CASI) et de limiter la quantité d'agrocarburants fabriqués à partir de matières premières (alimentaires et non alimentaires) cultivées sur terres.

Sous l'influence forte du gouvernement français, connu pour être favorable au biodiesel, le Conseil a décidé d'augmenter la limite d'incorporation des agrocarburants de première génération de 5 à 7% et a supprimé toute possibilité de prendre en compte les émissions indirectes dans les critères de durabilité.

Ces positions ne permettent en aucun cas d'assurer la compatibilité d'une politique énergétique des transports avec la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Alors qu'une nouvelle phase de négociation s'est enclenchée ces derniers jours en vue de la deuxième lecture, il est plus que jamais urgent d'agir. La commission ENVI doit réaffirmer ses positions et **obtenir du Conseil et de la Commission un véritable plafonnement des agrocarburants de première génération ainsi que la prise en compte de la totalité des émissions indirectes**. La politique européenne des agrocarburants coûte aujourd'hui 6 milliards d'euros par an sans atteindre son objectif premier : réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Une situation inadmissible alors que se tiendra cette année la 21ème Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21).

Le rapporteur de la commission ENVI, M. Nils Torvalds, a créé une base intéressante en ajoutant plusieurs amendements au texte adopté en première lecture. Cependant, la commission ENVI doit aller plus loin pour impulser une révision qui limitera véritablement les impacts de la politique européenne en matière d'agrocarburants. **Nous comptons sur vous pour :**

- **Limiter la part des agrocarburants produits à partir de matières premières (alimentaires et non alimentaires) cultivées sur terre** (amendement 45) à leur niveau de consommation actuel (5%), ainsi que le prévoyait la proposition de la Commission européenne. Chaque pourcent supplémentaire équivalant à 200MtCO₂, ce plafond doit être introduit dans les deux directives (Amendement 24).
- **Prendre en compte toutes les émissions de gaz à effet de serre dues au changement d'affectation des sols indirects (CASI)** dans la directive FQD et RED. Si le rapport réintroduit les facteurs CASI (et non plus des fourchettes), la prise en compte des facteurs CASI doit néanmoins être renforcée.
- Il faut introduire **des gardes fous sur la non concurrence d'usage des matières** concernées pour les agrocarburants de 2ème et 3ème génération afin d'éviter des dérives similaires. Il est impératif avant tout de faire primer la logique « réduire, réutiliser et recycler » et de diminuer la consommation d'énergie.

Nous sommes ouverts à toute discussion avec vous concernant cette réforme et serons présents à Bruxelles du 2 au 4 février prochains et disponibles pour vous rencontrer.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez au présent courrier, nous vous prions, d'agréer, Madame la députée, l'expression de nos plus sincères salutations.

Jean-Claude Bévillard, vice-président de FNE, en charge des questions agricoles

Morgane Créach, Directrice du Réseau Action Climat

Nicolas Vercken, Directeur du Plaidoyer, Oxfam France

Vincent Brossel, Directeur de Peuples Solidaires

Contacts : Armelle Le Comte, Oxfam France alecomte@oxfamfrance.org +33 (0)1 77 35 75 90 Lorelei Limousin Réseau Action Climat lolelei@rac-f.org +33(0)1 48 58 89 79 Ingrid Aymes, Peuples Solidaires, I.AYMES@peuples-solidaires.org +33 (0)1 48 58 21 85 Camille Dorioz France Nature Environnement camille.dorioz@fne.asso.fr 01 44 08 64 14
